

EN UN COUP D'OEIL

Opportunités pour la participation et le plaidoyer des ONG par pays
Novembre 2011 à mars 2012

Le tableau ci-dessous vous permet de voir en un coup d'œil les informations concernant les pays mentionnés dans la section «Opportunités pour la participation et le plaidoyer des ONG» de cette publication (pages 4 - 9). Seuls les pays qui seront examinés ou visités pendant la période concernée figurent dans le tableau.

ACRONYMES

EPU: Examen périodique universel (p. 6)

CESCR : Comité des droits économiques, sociaux et culturels (p. 4)

CAT: Comité contre la torture (p.4)

CRC: Comité des droits de l'enfant (p. 5)

CEDAW: Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (p. 5)

CDH : Comité des droits de l'homme (p. 5)

CERD: Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (p. 5)

Visites SP: Visites par les procédures spéciales (p. 9). Veuillez tenir compte du fait qu'au moment de rédiger cet article, les informations disponibles au sujet des visites des procédures spéciales étaient limitées.

	EPU	CESCR	CAT	CRC	CEDAW	CDH	CERD	Visites SP
Afrique du sud	×							
Albanie			×					
Algérie	×				×			
Allemagne			×					
Argentine		×						×
Arménie			×					
Australie								×
Azerbaïdjan				×				
Bahreïn	×							
Biélorussie			×					
Bosnie & Herzégovine						×		
Brésil	×				×			
Bulgarie		×	×					
Burkina Faso								×
Cameroun		×						
Canada			×				×	
Îles Cook				×				

	EPU	CESCR	CAT	CRC	CEDAW	CDH	CERD	Visites SP
Cuba			×					
Djibouti			×					
Équateur	×	×						
Estonie		×						
Éthiopie		×						
Fédération de Russie			×					
Finlande	×							
Grèce			×					
Grenade					×			
Guatémala						×		
Inde	×							
Indonésie	×							
Israël		×					×	×
Italie							×	
Jordanie					×		×	×
Koweït							×	
Laos							×	
Madagascar			×	×				
Maroc	×		×					
Mauritanie		×						
Mexique			×				×	×
Myanmar				×				
Niue				×				
Norvège					×			
Paraguay			×			×		
Pays-Bas	×							

	EPU	CESCR	CAT	CRC	CEDAW	CDH	CERD	Visites SP
Philippines	×					×		
Pologne	×							
Portugal						×	×	
Qatar							×	
République démocratique du Congo				×	×			
République dominicaine						×		
République tchèque			×					
République unie de Tanzanie		×						
Royaume-Uni	×							
Rwanda			×					
Sénégal							×	
Sri Lanka			×					
Thaïlande				×				
Togo				×				
Tunisie								
Turkménistan		×				×	×	
Uruguay								×
Vietnam				×			×	
Yémen						×		
Zimbabwe					×			
Venezuela								×
Vietnam				×			×	×
Yemen						×		
Zimbabwe					×			

OPPORTUNITÉS POUR LA PARTICIPATION ET LE PLAIDOYER DES ONG

Novembre 2011 à mars 2012

EXAMENS DE PAYS

Pour des informations plus détaillées et plus à jour, veuillez consulter les pages Web des organes de traités correspondants sur <http://bit.ly/pX8ae1> et le site consacré à l'EPU: <http://bit.ly/cxSpv0>. Pour un aperçu du système des organes de traités de l'ONU et de ses fonctions, vous pouvez télécharger une copie gratuite du *Guide simple sur les organes de traités des Nations Unies* du SIDH sur <http://bit.ly/uj7NDc>.

COMITÉ CONTRE LA TORTURE

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Comité contre la torture tiendra sa 47^{ème} session du 31 octobre au 25 novembre à Genève. Il examinera les rapports de la Biélorussie, la Bulgarie, Djibouti, l'Allemagne, la Grèce, Madagascar, le Maroc, le Paraguay et le Sri Lanka.

Le Comité tiendra sa 48^{ème} session du 7 mai au 1er juin 2012. Il examinera alors les rapports de l'Albanie, l'Arménie, le Canada, Cuba, la République tchèque, le Mexique, la Fédération de Russie et le Rwanda. Pour de plus amples informations, voir <http://bit.ly/uup5ld>.

Comment participer?

Si vous travaillez sur la question de la torture, vous pouvez soumettre des informations au Comité à tout moment, mais de préférence six semaines avant la session.

La date-limite pour la soumission d'informations à la 48^{ème} session est le 20 avril 2012. Les informations doivent être envoyées au format Microsoft Word par courriel à registry@ohchr.org, jnataf@ohchr.org et bcorvalan@ohchr.org. Elles seront publiées sur Internet.

COMITÉ CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Comité contre les disparitions forcées tiendra sa première session du 8 au 11 novembre 2011. Lors de cette première session, le Comité se concentrera sur l'adoption de ses méthodes de travail, les règles de procédure et les directives pour la préparation de rapports par les États. La plupart des sessions seront fermées au public. Une réunion entre le Comité et les ONG est prévue de façon provisoire dans la matinée du 11 novembre. Un ordre du jour provisoire peut être trouvé sur <http://bit.ly/v6pmKi> et le programme de travail finalisé sera rendu disponible sur <http://bit.ly/oJf6dn>. Les ONG qui souhaitent assister à la réunion doivent confirmer leur participation par courriel au secrétariat du Comité à ced@ohchr.org avant le 1^{er} novembre 2011. Il y aura également un événement parallèle avec la Coalition internationale contre les disparitions forcées de 13h à 15h le 9 novembre.

Comment participer?

Les ONG souhaitant assister à la première session du Comité doivent contacter le secrétariat du Comité à ced@ohchr.org au sujet de leur accréditation et pour plus d'informations quant au temps alloué à l'interaction des ONG avec le Comité dans le programme de travail. Le programme de travail définitif sera publié sur le site du Comité: <http://bit.ly/oJf6dn>

COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels tiendra sa 47^{ème} session du 14 novembre au 2 décembre à Genève. Il examinera les rapports de l'Argentine, du Cameroun, de l'Estonie, d'Israël et du Turkménistan.

Lors de la pré-session du groupe de travail, du 5 au 9 décembre, le comité préparera les listes de questions pour la Bulgarie, l'Équateur, l'Éthiopie, la Mauritanie et la République unie de Tanzanie, qui sera examinée à une session ultérieure.

Comment participer ?

Les ONG peuvent participer à certaines parties de la 47^{ème} session et de la pré-session du groupe de travail qui la suit. Voir <http://bit.ly/w43VJ8> pour plus d'informations.

COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Comité des droits de l'enfant tiendra sa 59^{ème} session officielle du 16 janvier au 3 février 2012 à Genève. Il examinera les rapports de l'Azerbaïdjan, des Îles Cook, de Madagascar, du Myanmar, des Îles Niue, de la Thaïlande, du Togo et du Vietnam. Il examinera également l'Azerbaïdjan, la Thaïlande et le Togo en vertu du Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, ainsi que l'Azerbaïdjan, la République démocratique du Congo et la Thaïlande en vertu du Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés.

Comment participer ?

Si vous souhaitez soumettre des informations pour les examens à venir, vous pouvez contacter le Groupe des ONG pour la Convention sur les droits de l'enfant (NGO Group for the CRC) pour des conseils: www.childrightsnet.org. Vous pouvez trouver des informations sur la participation des ONG dans un guide pour les ONG qui soumettent des rapports au comité (*A Guide for Non-Governmental Organizations Reporting to the Committee*) disponible à <http://bit.ly/v159dt>. Des informations complémentaires sur la 59^{ème} session et la façon de soumettre au Comité des informations est disponible à <http://bit.ly/pYKtg4>.

COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes tiendra sa 51^{ème} session du 13 février au 2 mars 2012 à Genève. Il examinera les rapports de l'Algérie, du Brésil, de la Grenade, de la Jordanie, de la Norvège, de la République du Congo et du Zimbabwe. Pour plus d'informations, voir <http://bit.ly/rZsNZE>.

Comment participer?

Si vous travaillez sur la discrimination contre les femmes dans l'un des pays examinés, vous pouvez soumettre des informations au Comité au format Microsoft Word en écrivant à bsmith@ohchr.org, en indiquant si le matériel peut être publié sur le site Web du Comité. Vous pouvez soumettre des documents imprimés par poste au Secrétariat du CEDAW, Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), Palais Wilson, 52 rue des Pâquis, CH-1201 Genève, Suisse, e-mail: cedaw@ohchr.org.

COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale tiendra sa 80^{ème} session du 13 février au 9 mars 2012. Il examinera les rapports du Canada, de l'Italie, d'Israël, de la Jordanie, du Koweït, du Laos, du Mexique, du Portugal, du Qatar, du Sénégal, du Turkménistan et du Vietnam. Une note d'information pour les ONG sera publiée sur <http://bit.ly/pVnmGX>.

Comment participer?

La date-limite pour les soumissions n'a pas encore été publiée, elle sera incluse dans la note d'information mentionnée ci-dessus. Des informations sur la participation des ONG peuvent être trouvées dans le guide *A Guide for Civil Society Actors*, disponible à <http://bit.ly/u01iBY>.

COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Comité des droits de l'homme tiendra sa 104^{ème} session du 12 au 30 mars 2012 à New York. Il examinera les rapports de la République dominicaine, du Guatemala, du Turkménistan, du Yémen et du Mozambique (en l'absence d'un rapport). Les listes de questions seront préparées sur les Philippines, la Bosnie-Herzégovine, le Paraguay et le Portugal.

Comment participer?

Les rapports des ONG doivent être soumis avant le 31 décembre 2011. Des informations relatives à quand et comment soumettre des rapports d'ONG pour les futures sessions sont disponibles sur <http://bit.ly/rODSOs>.

Si vous souhaitez soumettre des informations pour les examens à venir, vous pouvez contacter le Centre pour les droits civils et politiques (CCPR) par courriel: info@ccprcentre.org.

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

Qu'est-ce qui est prévu?

L'Examen périodique universel (EPU) tiendra sa 13^{ème} session du 21 mai au 1er juin 2012 à Genève. Les pays examinés sont le Bahreïn, l'Équateur, la Tunisie, le Maroc, l'Indonésie, la Finlande, le Royaume-Uni, l'Inde, le Brésil, les Philippines, l'Algérie, la Pologne, les Pays-Bas et l'Afrique du sud. La 13^{ème} session sera la première session du deuxième cycle de l'EPU.

Comment participer?

Les délais pour la soumission d'informations à la 13^{ème} session sont les suivants:

- le 21 novembre: Bahreïn, Équateur, Tunisie, Maroc, Indonésie, Finlande et Royaume-Uni.
- le 28 novembre: Inde, Brésil, Philippines, Algérie, Pologne, Pays-Bas et Afrique du sud.

Si vous souhaitez soumettre des informations sur l'un des pays examinés en juin 2012, lorsque le 2e cycle commence, s'il vous plaît suivez les directives trouvés à <http://bit.ly/vA96D3>. Votre demande doit être envoyée à uprsubmissions@ohchr.org suivant les directives ci-dessus. Pour un calendrier provisoire du deuxième cycle voir: <http://bit.ly/oalhlpl>.

RÉUNIONS

TROISIÈME COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Qu'est-ce qui est prévu?

Le troisième comité de l'Assemblée générale tiendra sa 66^{ème} session du 3 octobre au 22 novembre à New York.

Comment participer?

Si vous travaillez avec une ONG accréditée par ECOSOC vous pouvez assister aux sessions du troisième comité. Vous pouvez également organiser des événements parallèles dans les locaux en dehors de l'ONU, comme par exemple dans le 'Church Center' de l'ONU, ou au siège de l'ONU (en collaboration avec un État ou le Secrétariat des Nations unies). Les ONG ne sont pas autorisées à faire des déclarations orales pendant les sessions du troisième comité de l'Assemblée générale. Plus d'informations sur le troisième comité sont disponibles sur <http://bit.ly/tbGBeS>. Le SIDH envoie des alertes sur l'Assemblée générale par e-mail (s'abonner gratuitement à www.ishr.ch/subscribe) qui fournissent également des informations sur les questions clé et les thèmes attendus pendant la session.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DISPARITIONS FORCÉES OU INVOLONTAIRES

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires tiendra sa 95^{ème} session à Genève du 1er au 11 novembre. Pendant les trois premiers jours de chaque session, le Groupe de travail se réunit avec les ONG, les membres des familles de disparus et des représentants de gouvernements pour échanger des vues et des informations sur les disparitions forcées.

Comment participer?

La date-limite pour prendre rendez-vous avec le Groupe de travail lors de sa 95^{ème} session est déjà passée, mais il est toujours possible de prendre rendez-vous en envoyant un courriel au Secrétariat à wgeid@ohchr.org. Pour plus d'informations sur la façon dont les ONG peuvent interagir avec le Groupe de travail, voir <http://bit.ly/uha5Kb>.

GRUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le droit au développement tiendra sa 12^{ème} session du 14 au 18 novembre dans la salle XVI du Palais des Nations, à Genève. Le Groupe de travail examinera les positions des États membres et autres intervenants sur le travail de l'équipe de haut niveau sur la mise en œuvre du droit au développement et la voie à suivre pour la mise en œuvre de ce droit.

Comment participer?

La date-limite pour les contributions est passée, mais toutes les informations et rapports sont disponibles sur <http://bit.ly/oAliqx>.

FORUM SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX MINORITÉS

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Forum des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités tiendra sa 4^{ème} session les 29 et 30 novembre dans la salle XX du Palais des Nations, à Genève. Le thème de cette session sera «Garantir les droits des femmes appartenant à des minorités». Les documents clé pour le Forum, dont l'ordre du jour provisoire et la note sur le thème qui sera discuté à cette session, sont disponibles sur <http://bit.ly/readHI>.

Comment participer?

Le Forum cherchera à formuler des recommandations concrètes et thématiques grâce à un large éventail d'experts. Le « projet de recommandations visant à garantir les droits des femmes appartenant à des minorités » sera disponible à tous les participants, et constituera la base de la discussion. La discussion aura pour but de donner des conseils aux gouvernements qui cherchent à garantir le plein respect des droits de l'homme des femmes appartenant à une minorité nationale, ethnique, religieuse et linguistique. Les recommandations seront présentées au Conseil des droits de l'homme dans le rapport annuel de l'Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités.

COMITÉ CONSULTATIF DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Qu'est-ce qui est prévu?

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme tiendra sa 8^{ème} session juste avant la 19^{ème} session de Conseil des droits de l'homme à Genève en mars 2012. Les dates exactes n'ont pas encore été rendues publiques. Lors de cette session, le groupe de travail créé par le Comité pour produire un rapport sur les valeurs traditionnelles et les droits de l'homme présentera son projet de rapport au Comité. Les autres études en cours de préparation par le Comité peuvent être disponibles sur <http://bit.ly/pc17DM>.

Comment participer?

Les ONG peuvent soumettre des informations au Comité concernant n'importe laquelle des études en cours de préparation par le Comité. Des informations peuvent être soumises au Secrétariat du Comité en envoyant un courriel à hrcadvisorycommittee@ohchr.org, qui veillera à ce qu'il atteigne les bons membres du Comité. Les ONG peuvent également assister à la session elle-même et faire des déclarations orales. Les déclarations écrites peuvent être envoyées deux semaines avant l'ouverture de la session à hrcngo@ohchr.org. De plus amples informations sur la participation des ONG au Comité sont disponibles sur <http://bit.ly/9UJoyG>.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Qu'est-ce qui est prévu?

La 19^{ème} session du Conseil des droits de l'homme aura lieu du 27 février au 23 mars 2012 à Genève. Pour un aperçu des principales questions thématiques et de pays, veuillez consulter le programme de travail annuel du Conseil ici: <http://bit.ly/uAGDsV>.

Comment participer?

Si vous travaillez avec une ONG accréditée par ECOSOC vous pouvez assister à toutes les sessions du Conseil. Vous pouvez également soumettre des déclarations écrites et demander à utiliser des salles pour y organiser des événements parallèles. Vous pouvez également vous inscrire pour faire des déclarations orales sous tous les points de l'agenda. Les inscriptions

pourront se faire en ligne à partir de 14h, heure de Genève, le 24 février 2012. Plus d'informations sur le Conseil et la participation des ONG (les délais pour les déclarations écrites et les demandes de salle seront aussi publiés ici) sont disponibles sur <http://bit.ly/d5KbHC> et <http://bit.ly/u0CV2a>.

COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

Qu'est-ce qui est prévu?

La 56^{ème} session de la Commission de la condition de la femme aura lieu au siège de l'ONU à New York du 27 février au 9 mars 2012. La thématique prioritaire sera l'habilitation des femmes en milieu rural et leur rôle dans la pauvreté et l'éradication de la faim, le développement et les défis actuels en la matière. Le thème qui sera passé en revue sera le financement de l'égalité de genre et l'habilitation de la femme (selon les conclusions de la 52^{ème} session).

Comment participer?

Si vous travaillez avec une ONG accréditée par ECOSOC, vous pouvez assister aux sessions de la Commission à condition de vous inscrire d'ici au 31 décembre. Vous pouvez assister aux réunions officielles ouvertes (publiques), soumettre des déclarations écrites avant les sessions, organiser et participer aux événements parallèles pendant la session et faire des déclarations orales lors des discussions générales ou des événements interactifs au nom de caucus ou de coalitions (nombre limité en raison du temps limité).

Les ONG qui ne sont pas accréditées par ECOSOC peuvent organiser et assister aux événements parallèles tenus en dehors des locaux de l'ONU, par exemple dans le Church Center de l'ONU. Pour ce faire, elles doivent contacter le 'NGO Committee on the Status of Women' (www.ngocsw.org), un groupe d'ONG en faveur des droits de la femme basé à New York qui bénéficie du statut consultatif auprès d'ECOSOC.

NB: En raison des contraintes d'espace dans l'immeuble 'North Lawn', où se tiendra la prochaine session, le Secrétariat a limité le nombre des représentants de la société civile à 20 par organisation.

INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

Qu'est-ce qui est prévu?

L'Instance permanente les questions autochtones tiendra sa 11^{ème} session du 7 au 18 mai 2012 au siège de l'ONU à New York. L'Instance permanente sur les questions autochtones est un organe consultatif auprès du Conseil économique et social (ECOSOC), avec pour mandat de discuter des questions autochtones liées au développement économique et social, la culture, l'environnement, l'éducation, la santé et les droits de l'homme. Le thème spécial de la réunion sera la « Doctrine de la Découverte: son impact durable sur les peuples autochtones et le droit à des réparations pour les conquêtes passées (articles 28 et 37 de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*). Un ordre du jour provisoire est disponible sur <http://bit.ly/qH53iG>.

Comment participer?

Le Rapporteur spécial sur les droits des populations autochtones, M. James Anaya, tiendra des réunions individuelles avec des représentants des peuples et organisations autochtones. Ces réunions représentent une occasion de soulever des questions pertinentes au mandat du Rapporteur spécial. Les réunions auront lieu en mai 2012. Les demandes de réunion doivent être envoyées en avril 2012 à indigenou@ohchr.org. Des informations complémentaires sont disponibles sur <http://bit.ly/fBMUz3>. Afin de pouvoir rencontrer le Rapporteur spécial, vous devrez aussi vous préinscrire pour la 11^{ème} session. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet correspondant : <http://bit.ly/gQlvKj>.

ÉLECTIONS ET NOMINATIONS

NOMINATION DE TITULAIRES DE MANDAT

Qu'est-ce qui est prévu?

Lors de sa session de septembre 2011, le Conseil des droits a établi pour une période de trois ans le mandat de Rapporteur spécial sur la vérité, la justice, la réparation, et les garanties de non-réurrence. Les objectifs du Rapporteur spécial seront notamment la

collecte d'informations pertinentes sur les situations dans les pays et les violations du droit humanitaire international concernant la question de la vérité et la justice, et l'élaboration de recommandations ultérieures. Le Rapporteur spécial fera un rapport annuel au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale. Le titulaire du mandat sera nommé lors de la 19^{ème} session du Conseil, et la date-limite pour les postulations pour le rôle est le 30 novembre. Pour en savoir plus visitez <http://bit.ly/rHleRu>.

Le Conseil a aussi établi pour une période de trois ans le mandat d'Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable. Le mandat inclut l'objectif d'identifier les éventuels obstacles à la promotion et la protection d'un ordre international démocratique et équitable, identifier les meilleures pratiques et travailler en coopération avec les États afin d'encourager l'adoption de mesures au niveau local, national, régional et international. Le premier rapport du titulaire du mandat sera présenté à la 21^{ème} session du Conseil. Le titulaire du mandat sera nommé lors de la 19^{ème} session du Conseil.

Comment participer?

Les ONG peuvent désigner des candidats. Veuillez consulter le lien suivant pour plus d'informations sur les procédures de nomination: <http://bit.ly/rHleRu>.

VISITES DES PROCÉDURES SPÉCIALES

Pour être au courant des futures visites des procédures spéciales dans les pays, consultez <http://twitter.com/unrightswire> ou inscrivez-vous à la liste de distribution e-mail du HCDH pour la société civile sur <http://conta.cc/c4paEC>. Malheureusement, il n'existe aucun site Internet qui regroupe toutes les informations concernant les visites des procédures spéciales. Au moment de la rédaction de cet article, les informations suivantes pour 2011-2012 étaient disponibles:

- Le Rapporteur spécial sur **les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme**, M. Ben Emmerson, visitera **le Burkina Faso** du 7 au 11 novembre. Voir <http://bit.ly/vZKxTn>.
- La Rapporteuse spéciale sur **la violence contre les femmes**, Mme Rashida Manjoo, se rendra en **Jordanie** du 11 au 27 novembre. Voir <http://bit.ly/qKi1Ad>.
- La Rapporteuse spéciale sur **la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants**, Mme Joy Ngozi Ezeilo, visitera **l'Australie** du 16 au 29 novembre. Voir <http://bit.ly/rznyBu>.
- Le Rapporteur spécial sur **les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires**, M. Christof Heyns, se rendra au **Mexique** du 21 novembre to 2 décembre. Voir <http://bit.ly/vogruy>.
- La Rapporteuse spéciale sur **la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants**, Mme Najat M'jid Maalla, visitera **la France** du 21 novembre au 2 décembre. Voir <http://bit.ly/uRQzoL>.
- Le Rapporteur spécial sur **le droit à la santé**, M. Grover Arnand, se rendra au **Vietnam** du 25 novembre au 6 décembre. Voir <http://bit.ly/rQRZlu>.
- Le Rapporteur spécial sur **les droits des populations autochtones**, M. James Anaya, visitera **l'Argentine** du 27 novembre au 7 décembre. Voir <http://bit.ly/srC0Sh>.
- Le Rapporteur spécial sur **la liberté d'opinion et d'expression**, M. Frank La Rue, se rendra en **Israël** du 4 au 18 décembre. Voir <http://bit.ly/IPTsK4>.
- Le Rapporteur spécial sur **les droits de l'homme des migrants**, M. François Crépeau, visitera **l'Albanie** du 5 au 13 décembre. Voir <http://bit.ly/tU9XXX>.
- La Rapporteuse spéciale sur **le logement convenable**, Mme Raquel Rolnik, se rendra en **Israël** et dans **le Territoire palestinien occupé**, du 30 janvier au 12 février 2012. Voir <http://bit.ly/oBp0DG>.
- La Rapporteuse spéciale sur **le droit à l'eau potable et l'assainissement**, Mme Catarina de Albuquerque, visitera **l'Uruguay** du 13 au 17 février. Voir <http://bit.ly/u6gTTr>.
- Le Rapporteur spécial sur **le droit à l'alimentation**, M. Olivier De Schutter, se rendra au **Venezuela** du 15 au 22 janvier, et au **Canada** du 7 à 15 mai, 2012. Voir <http://bit.ly/s1SQHW>.

Accréditation ECOSOC

Certaines formes de participation formelle aux sessions de travail de l'ONU nécessitent le statut consultatif auprès de l'ECOSOC. Les ONG peuvent demander le statut consultatif ECOSOC en vertu de l'article 71 de la Charte des Nations unies, et la Résolution 1996/31. Les organisations accréditées peuvent participer aux réunions d'ECOSOC et de ses organes subsidiaires y compris les commissions techniques, en conformité avec les règles de procédure de ces organes. Pour plus d'informations visitez <http://bit.ly/tuWruD>. ■

LIENS UTILES

ORGANES DE DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

Haut-Commissariat aux droits de l'homme: www.ohchr.org/FR

Conseil des droits de l'homme: www2.ohchr.org/french/bodies/hrcouncil

Comité des droits de l'homme: www2.ohchr.org/french/bodies/hrc

Comité des droits économiques, sociaux et culturels: www2.ohchr.org/french/bodies/cescr

Comité pour l'élimination de la discrimination raciale: www2.ohchr.org/french/bodies/cerd

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes: www2.ohchr.org/french/bodies/cedaw

Comité contre la torture: www2.ohchr.org/french/bodies/cat

Comité des droits de l'enfant: www2.ohchr.org/french/bodies/crc

Comité sur les travailleurs migrants: www2.ohchr.org/french/bodies/cmw

Comité des droits des personnes handicapées: www.ohchr.org/fr/hrbodies/crpd

Comité des disparitions forcées: www.ohchr.org/EN/HRBodies/CED

Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme: www2.ohchr.org/french/issues/defenders

Examen périodique universel: www.ohchr.org/fr/hrbodies/upr

Secrétariat du Comité des ONG de l'ECOSOC: <http://csonet.org>

ORGANISATIONS RÉGIONALES

Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples: www.achpr.org/francais/_info/news_fr.html

Forum d'Asie-Pacifique des institutions nationales des droits de l'homme: www.asiapacificforum.net

Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ASEAN: www.asean.org/22769.htm

Conseil de l'Europe: <http://conventions.coe.int>

Orientations sur les défenseurs des droits de l'Homme de l'Union européenne: <http://bit.ly/ttzwhL>

Commission interaméricaine des droits de l'homme: www.cidh.org/french.htm

ONG CONTRIBUTRICES À CETTE ÉDITION

Commission internationale de juristes: www.icj.org

Alliance internationale des personnes handicapées: www.internationaldisabilityalliance.org



La traduction de cet article a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu relève de la seule responsabilité du SIDH et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.